

# A la croisée des chemins

Bulletin épisodique des Sentiers Langeaisiens / N° 26 / 4 mars 2008

## Elections municipales : la position des 3 listes

Nous avons souhaité (comme pour les élections municipales précédentes) connaître la position de chaque liste sur les questions relatives aux chemins ruraux et circuits de randonnée.

Le même courrier a été adressé à la même date aux 3 listes en présence.

Vous trouverez page suivante le texte de cette lettre, et ensuite la réponse de chaque liste (donnée dans l'ordre de réception du courrier).

Afin d'aider à la compréhension du dossier, voici brièvement résumé le travail réalisé par les 2 municipalités précédentes.

### Municipalité de 1995 à 2001 (maire M. Kergoat) :

- vote du Conseil en 1997 en faveur des 3 boucles.
- mise en place d'une commission extra-municipale (qui n'a été réunie qu'une fois)
- ouverture des extrémités du CR 20 et CR 24, ainsi que du CR 95
- procédures judiciaires entre la commune et les propriétaires riverains de ces chemins
- réalisation d'un état des lieux par la SAFER en 2000
- signature de dernière minute d'une convention illégale avec Cofiroute entraînant un très mauvais rétablissement de certains chemins communaux.

### Municipalité de 2001 à 2008 (maires : Mme Bienfait, puis M. Motard) :

- vote reprenant les 3 boucles
- ouverture du chemin de la Doucinière
- ouverture d'un nouveau chemin en remplacement de l'extrémité sud du CR 20 coupé par l'autoroute
- négociations avec Cofiroute pour atténuer les effets de la signature de la convention entre M. Kergoat et Cofiroute : obtention d'un passage sous le viaduc de la Roumer, et déplacement du passage souterrain prévu initialement pour le rétablissement du CR 2.
- la Commune récupère le CR 95, accord pour créer une 4ème boucle autour de la Rouchouze
- propositions de M. Motard concernant le secteur D15/route basse
- suite au refus de certains conseillers concernant ces propositions, mise en place d'un groupe de travail qui rend ses propositions un an et demi plus tard
- vote positif du Conseil sur ces dernières propositions

## Randonorgane

Au profit de l'ADOT37

le dimanche 6 avril

Départ église de

Saint-Laurent

de 8 h 30 à 9 h

2 circuits balisés

de 7 et 12 km



*Une quatrième liste à Langeais ?*

## Courrier adressé aux 3 listes

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez sans doute, l'un des buts de notre association, constituée en 1997, consiste à créer des circuits de randonnée permanents sur notre commune. En effet force est de constater qu'à Langeais, à ce jour, il n'existe qu'une boucle de promenade limitée aux alentours immédiats de la ville et un circuit à l'est de la commune.

Et pourtant... Quelles richesses non exploitées ou réservées à quelques privilégiés possède notre territoire, l'un des plus vastes du département ! Citons, entre autres, les bords de Loire, la vallée de la Roumer, le massif forestier du nord, le plateau et ses hameaux à l'histoire et au patrimoine si variés.

Malheureusement, un certain nombre de grands domaines (Vernou, La Châtaigneraie, Négron) ne sont plus accessibles, parce que les chemins ruraux qui les parcouraient ont été aliénés sans contrepartie par des municipalités précédentes. Ne recommençons pas les mêmes erreurs, pensons aux futures générations. A l'heure où « le retour à la nature » et la recherche de lieux non pollués suscitent de plus en plus d'engouement partout dans notre pays, notre commune sera-t-elle la dernière à proposer aux amateurs de randonnées, habitants et touristes, des boucles permanentes, balisées et entretenues ? Pour ne citer qu'eux, considérez l'exemple des villages voisins, St-Michel, Mazières ou Cinq-Mars qui ont su mettre en valeur leur capital « nature et patrimoine ».

Certes la municipalité en place de 1995 à 2001 avait voté en faveur des 3 boucles que nous proposons alors (vote du 9 octobre 1997). Certes la municipalité en place de 2001 à 2008 (ci-joint la lettre signée de Madame Bienfait) avait, elle aussi, promis l'installation de ces boucles au cours de son mandat. Certes M. Motard, en 6 ans, a permis de réelles avancées, mais toujours pas de boucles organisées et balisées, permettant aux piétons, VTTistes et cavaliers de parcourir notre commune sur des chemins sécurisés.

Voici donc où nous en sommes à ce jour. (Ci-joint un plan des boucles proposées et nommées : la Loire, la Forêt, le Plateau, La Rouchouze.)

Boucle le Plateau: les échanges ont été réalisés. Ils restent à finaliser par un acte notarié qui se fait attendre depuis 2 ans.  
Boucle la Loire : tous les propriétaires ainsi que l'exploitant agricole de ces terrains ont été contactés. Il faudrait maintenant acquérir les parcelles permettant d'emprunter le long de la Loire un sentier existant déjà en grande partie, ainsi que financer une passerelle destinée à franchir l'exutoire de la Roumer.

Boucle la Forêt : le Conseil municipal de janvier 2008 a voté les accords passés avec les propriétaires, ainsi que le déblocage d'une somme de 10 000 € pour l'aménagement de ces sentiers. A propos de ces boucles, signalons que la situation a été aplanie en 2 mois à la fin de 2007 grâce à des rencontres, à nos yeux exemplaires, de tous les acteurs concernés : propriétaires, associations et élus municipaux.

Boucle La Rouchouze: il reste à aménager un passage en bordure de la D15 à la sortie est de La Rouchouze.

Après cet exposé de la situation actuelle, nous nous permettons de vous poser les questions suivantes, en espérant une réponse précise à chacune d'elles.

Si votre liste remporte les élections de mars prochain :

1. Acceptez-vous de reprendre à votre compte les promesses et les votes effectués par les deux municipalités précédentes ? Si oui, dans quel délai pensez-vous faire aboutir ce projet ?
2. Insisterez-vous auprès du notaire pour accélérer enfin la signature des actes permettant l'installation officielle de la boucle le Plateau ?
3. Boucle Loire : engagerez-vous rapidement les acquisitions de terrains indispensables ? Après recherche de subventions (au moins 50% d'après nos informations), ferez-vous installer sans attendre la passerelle sur l'exutoire de la Roumer ?
4. Boucle la Forêt : dès votre mise en place, engagerez-vous l'enquête d'utilité publique préalable à son installation ?
5. Ferez-vous inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée les boucles proposées par un vote du Conseil municipal ? Les inclurez-vous dans le PLU en cours d'élaboration ?
6. Etes-vous d'accord pour poursuivre la méthode utilisée fin 2007 qui a permis en 2 mois des accords qui semblaient impossibles auparavant ? Par conséquent, accepterez-vous d'associer étroitement toutes les parties prenantes (élus, propriétaires et associations) à toutes les étapes de la réalisation de chaque boucle ?

Vous le constatez : le travail est déjà bien avancé. Il suffit maintenant, pour lever les derniers obstacles, d'avoir la volonté d'aller au bout des actions engagées. Mais, après 11 ans de promesses réitérées, sans qu'aucune des boucles soit encore installée sur le terrain, vous comprendrez que nous manifestions quelque impatience. Nous mettons cependant beaucoup d'espoir dans la nouvelle municipalité et dans le dialogue que vous voudrez bien instaurer avec nous.

Voilà pourquoi nous souhaiterions que vous nous communiquiez par écrit vos réponses précises à nos questions au moins une semaine avant le premier tour des municipales, afin que nous ayons le temps d'informer nos adhérents sur vos positions et d'éclairer ainsi leur vote.

# Réponse de la liste « Langeais demain » conduite par P.A. Roiron

Mr Pierre-Alain ROIRON  
« Demain Langeais »  
2 rue Foulques Nerra  
37130 LANGEAIS

A Langeais, le 23/02/2008

Mr le Président des  
Sentiers Langeaisiens.

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier du 16 février, concernant les chemins de randonnées sur la commune de Langeais.

L'absence de boucles balisées permettant aux piétons, VTTistes et cavaliers de parcourir des chemins sécurisés sur notre commune est non seulement préjudiciable pour les Langeaisiennes et Langeaisiens, mais aussi pour le tourisme.

Voilà pourquoi nous sommes, comme vous, décidés à mener à leur terme les actions engagées, en concertation avec les différentes associations concernées. Dès notre installation, nous créerons un Comité Consultatif, qui sera chargé de participer à la mise en place de ces circuits, de faire des propositions et de rechercher des solutions dans l'intérêt de tous.

Avec mon équipe, je m'engage à

- Faire aboutir les boucles retenues par votre association, le plus tôt possible.
- Signer les actes notariés afin de réaliser rapidement « la boucle le plateau ».
- Rechercher des accords avec les propriétaires, afin d'acquérir les terrains nécessaires à la réalisation de la « boucle Loire ». La passerelle sur l'exutoire de la Roumer, qui devrait bénéficier d'importantes subventions, pourrait être construite sans attendre l'achat de toutes les parcelles nécessaires à la réalisation de cette boucle.
- Nous lancerons immédiatement l'enquête d'utilité publique afin de réaliser la « boucle de la forêt » dans les meilleurs délais.
- Ces boucles feront, au fur et à mesure de leur avancement, l'objet d'une inscription au Plan Départemental, ainsi qu'au Plan Local d'Urbanisme.

Restant à votre disposition pour évoquer ces problèmes importants pour notre commune,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Carthage  
PA/1

# Réponse de la liste « Langeais, une équipe, un projet » conduite par A. Kergoat :

Langeais, le 28 février 2008.

Alain KERGOAT  
Conseiller général  
« Langeais, une équipe, un projet »

à Monsieur Jean-Marie DELALANDE  
« Les Sentiers Langeaisiens »

Monsieur le Président, Cher Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre demande de positionnement sur le problème des sentiers de randonnée sur le territoire de Langeais.

J'ai consulté les membres de notre liste et vous apporte les réponses suivantes

- Nous reprenons à notre compte les travaux et engagements pris par les municipalités précédentes.
- Nous prendrons toutes mesures pour accélérer les phases administratives et les acquisitions nécessaires à l'ouverture des différentes boucles.
- Nous chargerons un adjoint de suivre spécifiquement ce dossier en étroite relation avec vous.
- Tout ce qui pourra être réalisé sans délai sera immédiatement mis en œuvre.
- Nous acterons bien entendu au PDIPR et au PLU les sentiers ainsi créés.

Je veux vous rappeler que les avancées de 1997 n'ont été arrêtées que par l'intervention d'une procédure pénale qui nous a obligé à geler toute initiative en l'attente du jugement.

Ceci ne m'a pas empêché cependant de faire missionner la Safer pour créer une interface juridiquement crédible pour continuer à faire avancer ce dossier sans mettre les élus et Associations en danger.

J'ai été personnellement poursuivi jusqu'en 2005 et n'ai eu gain de cause qu'en appel. Je n'ai pourtant rien perdu de ma volonté de faire aboutir ces projets que nous jugeons indispensables à la qualité de vie des Langeaisiens et au développement d'activités de loisir et de tourisme de randonnée sur Langeais.

Nous les mettrons en œuvre prioritairement avec vous si nous sommes élus.

Nous vous remercions de votre énergique contribution à la mise en place d'un plan de randonnée à Langeais ainsi que de nous avoir consultés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Cher Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. Kergoat



**Alors que nous demandions une réponse au moins une semaine avant le premier tour des Municipales, le mardi 4 mars nous n'avions toujours pas reçu de réponse de la liste « Langeais ensemble » conduite par D. Ducos-Fonfrède.**

**Désintérêt ? Refus ? Ou peur de prendre position?**

**A chacun de juger...**